DEKRA Plomb Pb

Dossier de prélèvements de lingettes surfacique zone publique

GARE SNCF PARIS AUSTERLITZ

85 QUAI D'AUSTERLITZ

75013 PARIS



Date de création du dossier :30/09/2026

A partir des documents transmis par : le donneur d'ordre

Nom de l'opérateur : Saïd OURAHOU

N° de dossier	20260908_E9822513-2601

Rapport de contrôle plomb d'empoussièrement surfacique Pendant travaux

Code du travail, art. L. 4121-1 à 3, L. 4531-1 et D. 4152-10 – R. 4412-40 et R. 4412-59
Méthodologie et seuil de concentration de plomb définis par l'arrêté du 12 mai 2009 (Contrôle des travaux en présence de plomb réalisés en application de l'article
L. 1334-2 du Code de la Santé Publique) et la norme NF X 46-032 « Diagnostic plomb – Méthodologie de mesure du plomb dans les poussières au sol » Guide INRS ED 909 : intervention sur les peintures contenant du plomb – Prévention des risques professionnels Méthodologie test de mesure du plomb dans les poussières sur support.

Désignation du bien	Adresse : Gare d'Austerlitz 85 Quai d'Austerlitz– 75013 PARIS	*Etages : RDC, -**Zone Publique*** *Type ERP: Gares bâtiment transit* *N° UT : NC* *N° cadastral : NC*	
Description générale	Gare d'Austerlitz Bâtiment Transit « zone MGA » Prélèvements à l'intérieur de la zone publique		
Propriétaire ou exploitant	SNCF Gares et CONNEXIONS 16 Avenue d'ivry 75013 75013 PARIS		
CHSCT	Sans objet		
Commanditaire	SNCF Gares et CONNEXIONS 16 Avenue d'ivry 75013 75013 PARIS	***Références S.O.***	***Lettre de commande du :*** ***Cahier des charges : S.O.***
Diagnostiqueur	Nom, prénom : **Saïd OURAHOU** N° certificat de qualification : **DTI3041** Date d'obtention :04**/02/2021** Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par : **DEKRA CERTIFICATION - 5, avenue Garlande - 92220 BAGNEUX** Compagnie d'assurance : AXA CORPORATE SOLUTIONS ASSURANCE - 4 rue Jules Lefèvre 75426 PARIS CEDEX N° de contrat d'assurance et date de validité : XFR0050627LI du 01/01/2026 au 31/12/2026 XFR0048625FI du 01/01/2026 au 31/12/2026		
Laboratoire d'analyse	Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS 80-84 rue des Meuniers, Bâtiment A1 92220 Bagneux, FRANCE Tél: +33 6 40 53 83 18 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses S.A.S. au capital de 2 795 360 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B		
Date du diagnostic 08-09-2026	Accompagnateur : Néant Assistant DEP Pôle Travaux	Date du rapport : 30/09/2026	

Ce rapport original de pages ne peut être reproduit sans notre autorisation et ne peut être utilisé de façon partielle.	Diagnostiqueur : Saïd OURAHOU ***Nota :*** *Le technicien ne doit avoir aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à lui, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements.*

CONDITIONS DE REALISATION

Locaux visités et non visités

Liste des locaux non visités	Motif ayant empêché la visite
Tout autre excepté ceux cités dans le rapport	Néant

Méthodologie

Identification du bien objet de la mission

L'auteur identifie le bien objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambigüité, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.

Identification des locaux et les travaux prévus

- Travaux : Travaux sur la toiture de la gare à proximité du bâtiment Transit.
 Par local, on entend toute pièce et par extension : appentis, placards, couloirs, halls d'entrée, paliers, parties de cage d'escalier situées entre deux paliers. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

- Locaux, méthode :
 L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités.
 Il réalise un croquis lisible de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis le nom de chaque local.

Méthode de Prélèvement des poussières présentes au sol
(Application arrête du 12 Mai 2009 et norme NFX 46-032)

Les prélèvements de poussières sont réalisés suite au nettoyage à l'issue des travaux, après un délai d'une heure. Un échantillon est prélevé dans chaque local traité à l'endroit du sol le plus approprié, en fonction des unités de diagnostics ayant fait l'objet de travaux. En cas de revêtements de sol de natures différentes pour un même local, un échantillon est prélevé pour chaque revêtement.
Le prélèvement des poussières au sol est effectué par essuyage d'une surface d'un dixième de mètre carré à l'aide d'une lingette humidifiée ne contenant ni détergent ni plomb. La lingette est passée sur la surface délimitée au moins 2 fois, dont la seconde perpendiculairement à la première, et ce, en utilisant au fur et à mesure, chaque face de la lingette afin de recueillir le maximum de poussière.
Une fois le prélèvement réalisé, la lignette est placée dans un flacon en matériau exempt de plomb et incassable, de taille adaptée à la lingette. Le flacon est ensuite refermé hermétiquement et étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, l'adresse du logement, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement.
Toutes les précautions d'hygiène sont prises pour éviter l'interférence ou la contamination du prélèvement.

Analyse de la concentration en plomb par un laboratoire compétent

Le plomb des poussières est dosé après extraction acide (acide chlorhydrique 0,15 N) et action mécanique (agitation manuelle puis 15 minutes dans une cuve à ultrasons) puis après contact 24 heures. Les résultats sont exprimés en microgrammes par mètre carré de surface. Par analogie à l'arrêté du 12 mai 2009 relatif au contrôle après travaux en présence de plomb.

Méthode de prélèvement des poussières présentes sur des supports autres que les sols
(Application non normé a bu informatif)

Objectif :
Cette partie méthodologique, différente de celle indiqué en 2.2.1 ci-dessus, est issue de besoin de contrôle de dissémination de particule dans divers locaux non concernés par les travaux et sur des supports autres que les sols ou surfaces planes et horizontales. Méthode :
Les supports testés ne correspondant pas à des surfaces tel que défini dans la norme NFX 46-032 ; les résultats de ces analyses qui en sont issus, ne peuvent donc pas être lus, compris avec les mêmes critères et doivent être retranscris et interprétés différemment. Il a été convenu de procéder de façon identique à la méthode normée à savoir par essuyage de ces supports concernés sur leurs surfaces avec les deux faces de la lingette par support, sans toutefois de notion de surface ni de passage croisé perpendiculaire. De façon identique ensuite, une fois le prélèvement réalisé, la lignette est placée dans un flacon en matériaux exempts de plomb et incassables, de taille adaptée à la lingette. Le flacon est ensuite refermé hermétiquement et étiqueté en précisant le numéro d'échantillon, l'adresse du logement, le type de support prélevé et la localisation du prélèvement.
Toutes les précautions d'hygiène sont prises pour éviter l'interférence ou la contamination du prélèvement.

Analyse de la concentration en plomb par un laboratoire compétent

Même type de procédure que dans le paragraphe 2.2.1 à savoir que le plomb des poussières est dosé après extraction acide (acide chlorhydrique 0,15 N) et action mécanique (agitation manuelle puis 15 minutes dans une cuve à ultrasons) puis après contact 24 heures.
Ce résultat recueillis, correspond à la quantification de particules de plomb contenu sur la lingette. **Ce résultat quantifié du laboratoire est exprimé en microgrammes par support (µg/support).**

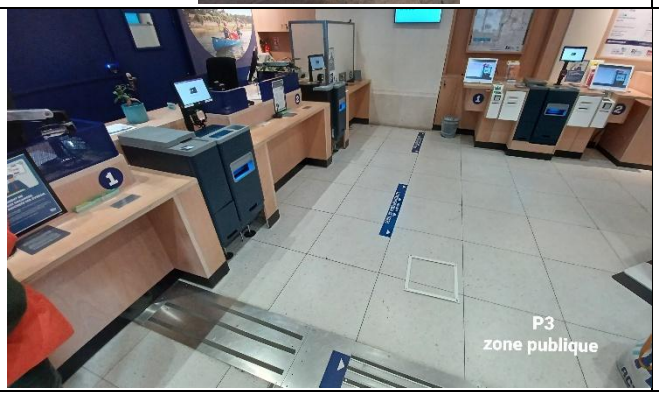
Nota : La restitution des résultats du laboratoire dans nos tableaux dans le rapport, se fera non pas avec la valeur mesuré par le laboratoire, mais en présence ou absence, si le résultat est supérieur ou égal à la limite de détection (1 µg/support) du laboratoire.

Documents fournis par le client ou disponibles le jour de la visite

Les documents suivants nous ont été remis par le propriétaire (ou son mandataire) :

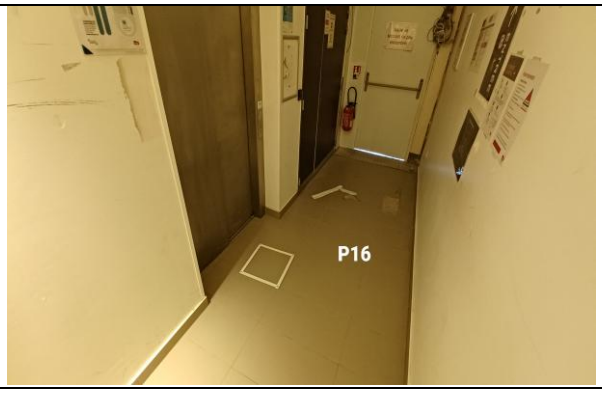
- Plans et localisations des prélèvements antérieurs
- Plan de prévention / ICP

RESULTATS DETAILLES

LOCAL	N° de lot de fabrication de la lingette	N° du prélèvt de poussière	Résultats en µm / m²	Visuel	Zone Public ou travailleur
		TEST	<1,00 µg/support		
Centre de transit - Sol	N° de LOT 07749191223	P1	116.305 µg/m²		Publique
2 Centre de transit - Banc	N° de LOT 07749191223	P2	7.035 µg/m²		Publique
3 Salon voyageur - Sol	N° de LOT 07749191223	P3	33.012 µg/m²		Publique

4 Salon voyageur - Banc	N° de LOT 07749191223	P4	< LQ µg/m²		Publique
5 Quai transversal - Sol	N° de LOT 07749191223	P5	359.688 µg/m²		Publique
6 Quai transversal - Automate	N° de LOT 07749191223	P6	19.912 µg/m²		Publique
7 Cour Seine - Entrée	N°de LOT 07749191223	P7	394.748 µg/m²		Publique
8 Cour Seine le long de la palissade	N°de LOT 07749191223	P8	113.74 µg/m²		Publique

9 Cour Seine devant pavillon de l'Horloge	N°de LOT 07749191223	P9	41.57 µg/m²		Publique
10 Cour Seine entrée métro	N°de LOT 07749191223	P10	977.61 µg/m²		Publique
11 Cour muséum entrée métro	N°de LOT 07749191223	P11	207.442 µg/m²		Publique
12 Cour muséum face file 12	N°de LOT 07749191223	P12	27.261 µg/m²		Publique

13 Cour muséum	N° de LOT 07749191223	P13	19.751 µg/m²		Publique
14PAVILLION HORLOGE ESCALIER RDC	N° de LOT 07749191223	P14	165.49 µg/m²		Publique
15 PAVILLION HORLOGE ESCALIER AVANT TERASSE	N° de LOT 07749191223	P15	31.966 µg/m²		Publique
16 PAVILLION ASCENSEUR	N° de LOT 07749191223	P16	75.226 µg/m²		Publique

Valeur du seuil limite règlementaire selon l'arrêté du 12 mai 2009 : 1000 µg/m2. La valeur seuil indiquée concerne uniquement les prélèvements régis par les articles L.1334-2, L.1334-3 et L.1334-8 du code de la santé publique.

Nota : Les Barres, lisses, Moises, n'ont pas été relevées sur une surface de 0.1 m², Ce résultat recueillis, correspond à la quantification de particules de plomb contenu sur la lingette. Ce résultat quantifié du laboratoire est exprimé en microgrammes par support (µg/support), et à partir de 1 µg/support, le résultat est considéré positif.

En conclusion pour une cohérence de lectures, ce quantitatif sera interprété en microgrammes par mètre carrés (µg/m²)

4. PLANS / CROQUIS

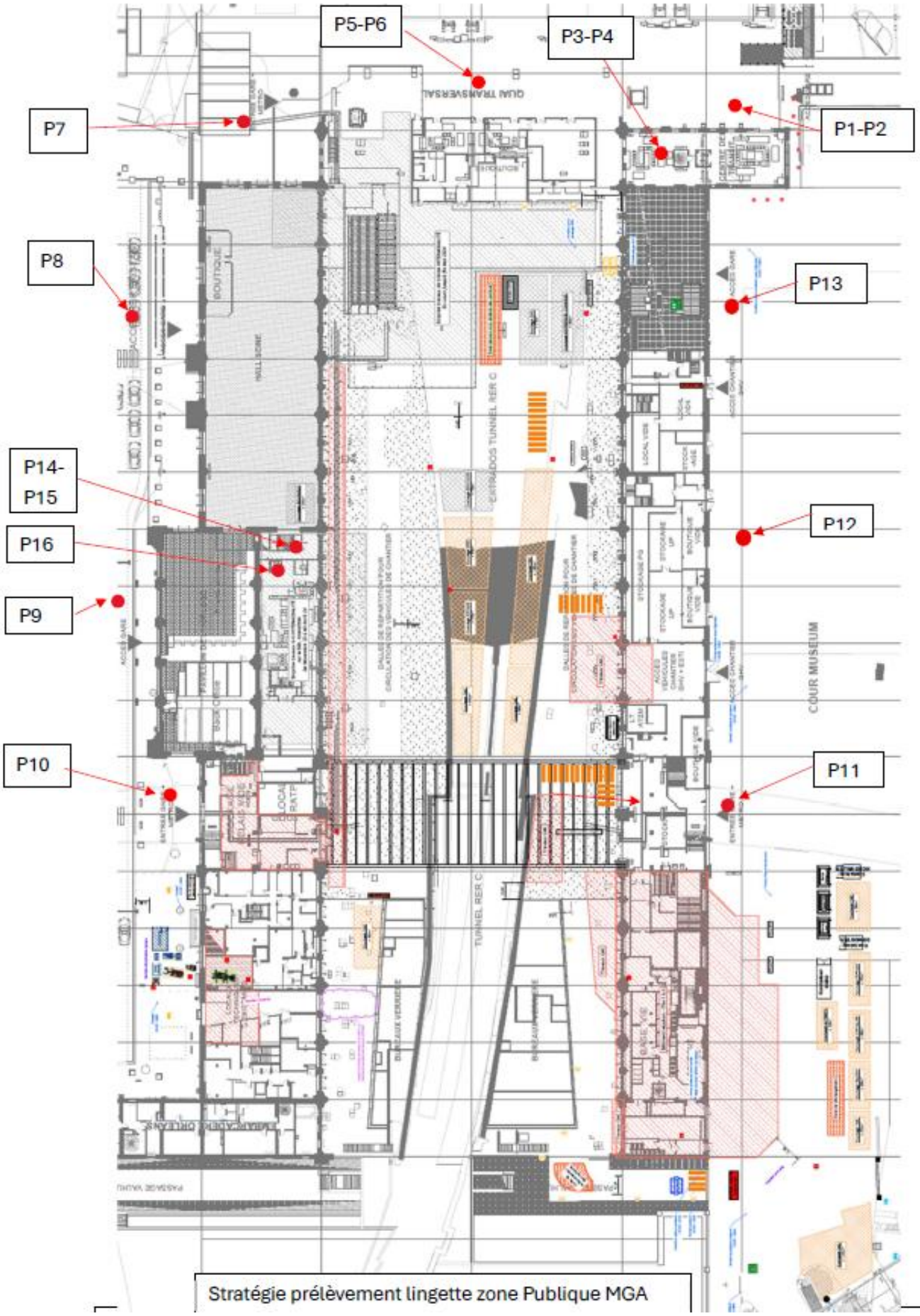
Stratégie de prélèvement lingette zone publique MGA

MARS 2026 (à compter de la semaine 13-2026 : le 24/03/2026)

La stratégie de prélèvement de la zone publique du chantier MGA a été réadaptée Suite à l'intégration du salon voyageurs en zone chantier : prélèvements déplacés dans la billetterie.

Ci-dessous le tableau et le plan avec modifications de prélèvements.

Numéro prélèvement	Zone de prélèvement
1	Centre de transit - Sol
2	Centre de transit - Banc
3	Billetterie - Sol
4	Billetterie - Banc
5	Quai transversal - Sol
6	Quai transversal - Automate
7	Cour Seine - Entrée
8	Cour Seine le long de la palissade
9	Cour Seine devant pavillon de l'Horloge
10	Cour Seine entrée métro
11	Cour muséum entrée métro
12	Cour muséum face file 12
13	Cour muséum face file 16
14	Pavillon horloge – Escalier rdc/+1
15	Pavillon horloge – Escalier avant accès terrasse
16	Pavillon horloge - Ascenseur



Stratégie prélèvement lingette zone Publique MGA

ANNEXE 1 : PROCES VERBAUX D'ANALYSE

En Annexes

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS

DEKRA INDUSTRIAL SAS
Monsieur Said OURAHOU
Centre d'affaires La Boursidière
Rue de la Boursidière
92350 LE PLESSIS-ROBINSON

RAPPORT D'ANALYSE

N° de r pport d'analyse : AR-26-LH-065527-01 | D te d émis ion de r pport : 10/09/2026 5:13 |
Dossier N° : 26H028628 | Date de réception : 09/09/2026 | Date d'analyse : 09/09/2026
Référence dossier Client:E9822513-2601_ZONE PUBLIQUE
Référence Commande : E9822513-2601

N° Echantillon		**001**	**002**	**003**	**004**	**005**
Référence client de l'échantillon		P1 / Centre de transit - Sol / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P2 / 2 Centre de transit - Banc / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P3 / 3 Billetterie - Sol / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P4 / 4 Billetterier - Banc / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P5 / 5 Sortie RER - Sol / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE013 : **Analyse de plomb acido-soluble sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb acido-soluble	µg/m²	116.305	7.035	33.012	< LQ	359.688
Concentration en plomb acido-soluble	µg/Lingette(s)	11.631 *	0.704 *	3.301 *	< LQ *	35.969 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.35 *	0.35 *	0.35 *	0.35 *	0.35 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-065527-01 | Date d'émission de rapport : 10/09/2026 5:13 | Page2/5
Dossier N° : 26H028628 | Date de réception : 09/09/2026 | Date d'analyse : 09/09/2026
Référence dossier Client:E9822513-2601_ZONE PUBLIQUE
Référence Commande : E9822513-2601

N° Echantillon		006	007	008	009	010
Référence client de l'échantillon		P6 / 6 Sortie RER - Automate / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P7 / 7 Cour Seine - Entrée / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P8 / 8 Cour Seine le long de la palissade / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P9 / 9 Cour Seine devant pavillon de l'Horloge / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P10 / 10 Cour Seine entrée métro / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE013 : **Analyse de plomb acido-soluble sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb acido-soluble	µg/m²	19.912	394.748	113.74	41.57	977.61
Concentration en plomb acido-soluble	µg/Lingette(s)	1.991 *	39.475 *	11.374 *	4.157 *	97.761 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.35 *	0.35 *	0.35 *	0.35 *	0.35 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: +33 6 40 53 83 18 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 2 795 360 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1592
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-065527-01 | Date d'émission de rapport : 10/09/2026 5:13 | Page3/5
Dossier N° : 26H028628 | Date de réception : 09/09/2026 | Date d'analyse : 09/09/2026
Référence dossier Client:E9822513-2601_ZONE PUBLIQUE
Référence Commande : E9822513-2601

N° Echantillon		011	012	013	014	015
Référence client de l'échantillon		P11 / 11 Cour Muséum entre Métro / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P12 / 12 Cour Muséum face file 12 / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P13 / 13 Cour Muséum face file 16 / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P14 / 14 Pavillon horloge -Escalier rdc/+1 / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	P15 / 15 Pavillon Horloge - escalieravant accès terrasse / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1
Matrice		**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**	**Poussière**
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait	Fait	Fait	Fait
SE013 : **Analyse de plomb acido-soluble sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Concentration en plomb acido-soluble	µg/m²	207.442	27.261	19.751	165.49	31.966
Concentration en plomb acido-soluble	µg/Lingette(s)	20.744 *	2.726 *	1.975 *	16.549 *	3.197 *
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.35 *	0.35 *	0.35 *	0.35 *	0.35 *

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s). Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: +33 6 40 53 83 18 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 2 795 360 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1592
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-065527-01 | Date d'émission de rapport : 10/09/2026 5:13 | Page4/5
Dossier N° : 26H028628 | Date de réception : 09/09/2026 | Date d'analyse : 09/09/2026
Référence dossier Client:E9822513-2601_ZONE PUBLIQUE
Référence Commande : E9822513-2601

N° Echantillon		016	017			
Référence client de l'échantillon		P16 / 16 Pavillon horloge - Ascenseur / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1	TEST / TEST / LINGETTE - Surface essuyée (en m²) : 0.1			
Matrice		**Poussière**	**Poussière**			
Analyse du Plomb						
SE00D : **Détermination de la teneur en plomb : ICP-AES**		Fait	Fait			
SE013 : **Analyse de plomb acido-soluble sur lingette**						
Surface essuyée	m²	0.1				
Concentration en plomb acido-soluble	µg/m²	75.226				
Concentration en plomb acido-soluble	µg/Lingette(s)	7.523 *				
Limite de quantification	µg/Lingette(s)	0.35 *				
SE040 : **Analyse de plomb acido-soluble sur lingette témoin**						
Concentration en plomb acido-soluble	µg/Lingette(s)		< LQ *			
Limite de quantification	µg/Lingette(s)		0.35 *			

La préparation de l'échantillon et le dosage sont effectués selon la norme NFX 46-032.
Les données transmises par le client ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.
Sauf indication contraire dans le rapport, la surface essuyée est une donnée client.
LQ : Limite de quantification

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: +33 6 40 53 83 18 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 2 795 360 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1592
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-26-LH-065527-01 | Date d'émission de rapport : 10/09/2026 5:13 | Page5/5
Dossier N° : 26H028628 | Date de réception : 09/09/2026 | Date d'analyse : 09/09/2026
Référence dossier Client:E9822513-2601_ZONE PUBLIQUE
Référence Commande : E9822513-2601



Lynda IDJED
Chef(fe) de Groupe

Tous les éléments de traçabilité sont disponibles sur demande. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 5 page(s).
Les résultats du présent rapport s'appliquent aux objets tels qu'ils ont été reçus et ne concernent que les objets soumis à l'essai. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Eurofins Analyses pour le Bâtiment Ile de France SAS
80-84 rue des Meuniers ,Bâtiment A1
92220 Bagneux, FRANCE
Tél: +33 6 40 53 83 18 - Site Web: https://www.eurofins.fr/amiante/analyses
S.A.S. au capital de 2 795 360 € RCS Paris SIRET 529 293 912 00034 TVA FR90 529 293 912 APE 7120B

ACCREDITATION N°
1- 1592
Portée disponible sur
www.cofrac.fr